

ROZOY FLASH n° 196

Bulletin d'informations communales – 10 août 2023



Compte rendu de la réunion du 28 juillet 2023

La séance du Conseil Municipal du 28 juillet, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h00, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BÉKALAREK – Maurice POULAIN – Jean-René DURTETTE – Xavier BOULANDE – Olivier THOUANT.

Absents excusés :

Martine MAINGAINT, pouvoir à Lucienne BÉKALAREK,
Marie-Noëlle FRÈRE, pouvoir à Sylvain POULAIN,
Patricia CARAQUIN, pouvoir à Marie-Agnès MARCHAND,
Agnès JACOB, Christelle BERNAILLE, Anne-Sophie COLOMBÉ.

Michel DAUTRECQUE, suppléant, est également présent.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Travaux stade municipal,
- Sollicitation du fonds FAFA – stade municipal,
- Ouverture de crédit – requalification Centre-bourg,
- Demande de subvention Région – Tiers-lieu numérique,
- Baux professionnels – maison médicale (professionnels de santé),
- Questions diverses.

Ajout à l'ordre du jour :

- Demande de subvention Région – Collégiale Saint-Laurent

DÉLIBÉRATIONS

TRAVAUX STADE MUNICIPAL

Ce point est reporté au prochain conseil car l'analyse des offres des entreprises nécessite d'être approfondie.

SOLLICITATION DU FONDS FAFA – STADE MUNICIPAL

FAFA : Fonds d'Aide au Football Amateur

Le Conseil Municipal a souhaité solliciter le Fonds d'Aide au Football Amateur pour une subvention au meilleur taux, pour la modernisation du stade Maurice Hagouël.

Une première délibération a été prise sur un montant de travaux de 337 996.13 € HT. Mais, les travaux éligibles à cette subvention ne sont que de 278 216,90 € HT. Par conséquent, afin de compléter le dossier, il convient de délibérer sur cette dernière somme.

Cette délibération annule et remplace celle prise lors du conseil municipal du 18 janvier 2023.

Vote : 11 pour - 1 abstention

OUVERTURE DE CREDITS – REQUALIFICATION CENTRE-BOURG

Afin de pouvoir régler les premières factures correspondant à la requalification du centre-bourg, rue G.A Martin, rue de Sedan et rue du Vieux Moulin (études paysagères, sondage de sol), il est décidé d'ouvrir un programme d'investissement à hauteur de 30 000 €.

Afin d'équilibrer le budget, un montant de 30 000 € sera déduit des crédits ouverts pour les travaux de toiture de l'hôtel-restaurant Entre Nous. En effet, ces travaux sont décalés en janvier 2024, au moment de la fermeture annuelle de l'établissement. Ils figureront donc au budget de l'année prochaine.

DEMANDE DE SUBVENTION REGION- TIERS LIEU NUMERIQUE

Le Conseil Municipal sollicite de la Région une subvention, au meilleur taux, pour les travaux en cours du futur Tiers Lieu Numérique, pour un montant de 346 630.39 €

BAUX PROFESSIONNELS – MAISON MEDICALE (PROFESSIONNELS DE SANTE)

Le Conseil Municipal décide d'appliquer à l'ensemble des professionnels de santé de la maison médicale des nouvelles conditions de location et de requalifier leur bail commercial en bail professionnel, plus adapté au regard de leurs activités, comme cela vient d'être fait pour la nouvelle kinésithérapeute qui doit s'installer au 1^{er} septembre.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les nouvelles conventions avec tous les professionnels de santé concernés.

DEMANDE DE SUBVENTION REGION – COLLEGIALE SAINT-LAURENT

Le Conseil Municipal sollicite de la Région une subvention de 15% pour un montant de 52 409,16 € pour les travaux de la tranche optionnelle n°1 concernant le transept sud et la sacristie et s'élevant à 349 394.42 € HT, hors aléas.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe de la demande d'un défibrillateur à APREMONT. Le nécessaire va être fait.

Il évoque ensuite les noces d'or de M. et Mme MAINGAINT le samedi 29 juillet 2023. Le Conseil Municipal se joint à lui pour présenter leurs félicitations et leurs meilleurs vœux à Martine et Claude MAINGAINT.

Après la programmation de réunions de commissions et lecture de lettres de remerciements, il donne ensuite la parole aux élus pour un tour de table.

Lucienne BÉKALAREK annonce le versement, par les Amis de Rozoy et de sa collégiale, de 7 000 € pour les travaux de la collégiale Saint-Laurent dont sa mise hors d'eau temporaire. Merci à l'association et son président Jean ROULET.

Olivier THOUANT regrette le ton rouge trop marqué des briques posées sur la façade de l'annexe de la maire.

La séance est levée à 22h15.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MANIFESTATIONS A VENIR

Samedi 19 août	
Dimanche 20 août	Fête patronale - Détail sur le flyer joint
Lundi 21 août	
Dimanche 20 août	Messe pour les défunts – 10h30 – Cour de l'école Jeanne d'Arc
Samedi 26 août	Fête à APREMONT – Détail et bulletin de réservation pour le repas sur le flyer joint
Jeudi 31 août	Libération de Rozoy - 18h30 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts et vin d'honneur
Dimanche 3 septembre	BROCANTE place de la Neuville – à partir de 6h00 – Détail sur le flyer joint
Samedi 7 octobre	LOTO organisé par l'APE de l'Ecole Jeanne d'Arc
Mardi 10 octobre	Reprise des Randonnées Pédestres – départ 14h00 place de l'Europe
Samedi 21 octobre	BELOTE organisée par l'APE de l'Ecole du Bailli - Après-midi
Samedi 28 octobre	BAL organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Samedi 4 novembre	LOTO organisé par l'APE du Collège
Dimanche 19 novembre	THE DANSANT organisé par les Aînés Rostands – Après-midi
Samedi 25 novembre	SOIREE DISCO organisée par l'APE de l'Ecole du Bailli

Pour toutes ces manifestations, des informations complémentaires vous seront données ultérieurement.



Exceptionnellement, la mairie sera fermée les lundis 14 et 21 août 2023.

Nous vous remercions de votre compréhension.



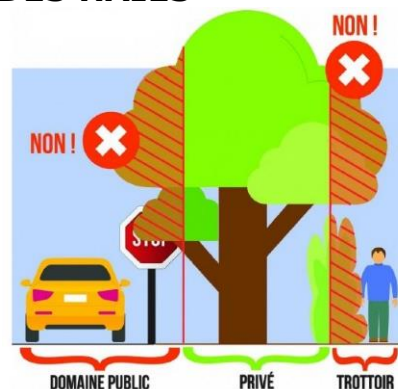
NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

LA POSTE

Lundi		14h00-16h15
Mardi	9h00-12h00	14h00-16h15
Mercredi	9h00-12h00	13h30-16h15
Jeudi	9h00-12h00	14h00-16h15
Vendredi		14h00-16h15
Samedi	9h00-12h00	

TAILLE DES HAIES

Les riverains ont obligation d'élaguer leurs arbres, arbustes et haies, situés en bordure de la voie publique, susceptibles d'entraver la circulation des piétons, de réduire la visibilité des automobilistes et d'endommager tous réseaux aériens.



Il reste encore beaucoup de haies non taillées en bordure des voies publiques de la commune.

Pensez à la sécurité des personnes circulant sur le trottoir avec une poussette ou des enfants et qui doivent marcher sur la route.

Merci aux personnes concernées de bien vouloir faire le nécessaire.